

Merci de ne remplir que la colonne G - cellules bleues
(prix donnés Hors TVA)

METRE RECAPITULATIF				02/11/2022	
Chantier : Mme Be - chaussée de Jette à 1080 Molenbeek					
No	Articles	Unit	Quant	P.U.	Totaux Options

Les travaux doivent être réalisés conformément aux règles de l'art, aux prescriptions du CCTB 2022 ainsi qu'aux prescriptions du fabricant du système employé.

Les travaux doivent être réalisés d'une seule traite, sans interruption, hormis intempéries et congés légaux. En cas d'intempéries, l'entreprise devra mettre en oeuvre les moyens de protection appropriés de sorte à préserver le bâtiment de toute dégradation (moyens compris dans la globalité de son offre).

Chaque entrepreneur est responsable pour sa propre installation de chantier.

Aucune installation de chantier ne peut avoir lieu sur le domaine public. L'entrepreneur organisera son stockage en fonction.

L'entrepreneur prévoit toutes les mesures imposées par la loi pour ses ouvriers et ses sous-traitants.

Les documents d'exécution (métrés, cahiers de charges et plans) se complètent. En cas de contradiction, les prescriptions les plus contraignantes sont d'application.

Le métré est donné à titre indicatif à l'entreprise. L'ensemble des quantités sont à contrôler par l'entreprise. L'entreprise s'engage à réaliser l'ouvrage sur les quantités renseignées. Aucune modification des quantités après la signature de l'offre ne sera acceptée.

Toute erreur ou omission doit être signalée à la remise des offres. L'adjudicataire ne pourra plus s'en prévaloir lors de l'exécution.

L'entrepreneur est libre de proposer des variantes qui seront soumises à l'approbation du MO et de l'AR sur feuilles séparées.

TRAVAUX PREALABLES

1.01	Installation de chantier + clôture + toilette y compris moyens de lavage, réservations parking, nettoyage journalier et évacuation régulière des déchêts,...	ff	1		0,00	
1.02	Assurance garantie décennale	ff	1		0,00	
1.03	Tracé des ouvrages	ff	1		0,00	
1.04	Mesures de sécurité	ff	1		0,00	
1.05	OPTION : Etat des lieux voisins et recollement	ff	1			0,00
1.06	<u>Démolitions / fondations</u>					
a.	Démolition dalle de sol et fondations le cas échéant surface de 9 m ²	ff	1		0,00	
b.	OPTION : Evacuation déchets dalles de sol et fondations le cas échéant surface de 9 m ²	ff	1			0,00

TERRASSEMENTS

2.01	Rigoles de fondations sans transp.	m3	2,90		0,00	
------	------------------------------------	----	------	--	------	--

REMBLAIS

3.01	Remblais sans apport terre	m3	0,91		0,00	
3.02	Remblais avec apport sable sable de propreté sous dalle de sol	m3	0,43		0,00	

EGOUTS

4.01	Canalisations, égouts enterrés raccordement au réseau d'égouttage existant	m1	3,00		0,00	
4.02	OPTION : Chambre de visite 40/40, si nécessaire	p	1			0,00
				couvercle compris		

FONDATIONS

5.01	Boucle de terre (si nécessaire)	PM				
5.02	Visqueen	m2	8,60		0,00	
5.03	Semelles de fondations armées	m3	1,09		0,00	
5.04	Béton sous pavement intérieur armé	m2	8,60		0,00	
5.05	Polyuréthane 10 cm	m2	8,60		0,00	
5.06	Marches ext. préfab. 1m	p	1		0,00	
5.07	Murs fondations 29 cm	m3	0,77		0,00	
5.08	Blocs d'assise Ytong 14/25 cm	m3	0,22		0,00	
5.09	Derbigum + Delta MS	m2	2,66		0,00	

MURS

6.01	Murs int. 14 cm	m3	3,41		0,00	
6.02	Murs int. 9 cm	m2	5,73		0,00	
6.03	Isolation extérieure PUR 12 cm	m2	7,61		0,00	
6.04	Isolation derrière seuil PUR 3 cm	m1	1,90		0,00	
6.05	Blocs d'assise Ytong 14/25 cm	m3	0,22		0,00	
6.06	Crépi Skap étanche, échafaud. compris	m2	7,61		0,00	
6.07	Cornières d'angles pour crépi	m1	13,03		0,00	
6.08	Retour châssis pour crépi	m1	9,34		0,00	
PIERRES (OPTION)						
7.01	Seuil en pierre bleue 5/17	m1	8,80			0,00
7.02	Seuil en pierre bleue 5/21	m1	1,90			0,00
7.03	Habillage marche extérieure, horiz. et vert.	fft	1			0,00
BETON ARME						
8.01	Achelets	p	14		0,00	
ACIER						
9.01	Feuillards, fers schlèques	PM	CO			
9.02	Poutrelles, selon prescriptions ingénieur	kg	344,4		0,00	
9.03	Cornière pour seuil	m1	1,70		0,00	
PLANCHERS						
10.01	Gîtage en bois 7/9	m1	17,60		0,00	
10.02	Plancher sur gîtage : OSB	m2	5,80		0,00	
CHARPENTE DE TOITURE						
11.01	Pièces de 7/15 (traitées fongicide et insecticide)	m1	30,90		0,00	
11.02	OSB	m2	8,60		0,00	
11.03	Laine de verre 15 cm	m2	8,60		0,00	
11.04	Pare-vapeur	m2	8,60		0,00	
TOITURE PLATE						
12.01	Sifflets de pente	m2	8,60		0,00	
12.02	OSB	m2	8,60		0,00	
12.03	Pare-vapeur E3	m2	8,60		0,00	
12.04	Isolant Recticel Eurothane Bi-3 5 cm	m2	8,60		0,00	
12.05	Derbigum (surface nette, remontées non comptées)	m2	8,60		0,00	
12.06	Profil métallique	m1	5,70		0,00	
12.07	Avaloir + crépine	p	1		0,00	
12.08	Busette trop-plein	p	1		0,00	
12.09	Multiplex marin	m1	6,50		0,00	
12.10	Couvre-mur alu	m1	6,50		0,00	
12.11	Descente d'eau en zinc section ronde Ø90	m1	3,60		0,00	
12.12	Pièce raccordement descente - égout	p	1		0,00	
TOTAL GROS-OEUVRE HORS TVA :					0	0

Nom de l'entreprise	
Numéro Siret (TVA)	
Nom du contact de l'entrepreneur	
Numéro de téléphone	

Date début de chantier envisagé	
Date de fin du chantier	
Durée du chantier	